



Communiqué d'information COVID-19

MISES À JOUR DU COMITÉ CONSULTATIF DE MÉDECINE SPORTIVE :

Remarque : l'avis COVID-19 du CCMS ne sera plus publié toutes les deux semaines et sera diffusé « au besoin ». Vous pouvez continuer à demander des informations auprès des médecins en chef du CCMS et/ou des membres du groupe de travail sur le retour au sport pendant la COVID-19.

Dépistage de COVID-19 avant les Jeux

La récente diffusion de la troisième version du « Playbook » inclut les plus récentes informations émises par Tokyo 2020 et le gouvernement du Japon. Les informations suivantes sont essentielles à toutes les équipes qui se rendront à Tokyo cet été. Il est recommandé que tous les athlètes et le personnel qui voyageront aux Jeux de Tokyo lisent le « Playbook » v3.

Dépistage

Avant de s'envoler vers le Japon, chaque personne devra fournir deux tests RT-PCR par voie nasopharyngée ou à base de salive. AUCUN test antigénique ne sera accepté.

Ces deux tests doivent être effectués dans les 96 heures avant le départ et espacés d'au moins 24 heures. Nous suggérons un test effectué à 96 heures du départ et l'autre de 48 à 72 heures avant pour assurer l'obtention des résultats ou pour répéter tout test dont le résultat est non concluant.

Pour être admissibles, les tests doivent avoir lieu dans un établissement approuvé. Le lien ci-inclus énumère la liste finale de cliniques acceptées au Canada et à l'étranger.

CLINIQUES AGRÉÉES

Bien que le certificat original du gouvernement du Japon ne soit pas exigé, tous les renseignements contenus sur le certificat doivent obligatoirement apparaître sur ces deux résultats de tests. Vous trouverez ci-dessous un lien vers le certificat du gouvernement du Japon qui contient les renseignements obligatoires :

FORMAT VALIDE DE CERTIFICAT DE RÉSULTAT DE TEST NÉGATIF

Préparatifs d'avant-Jeux

Dans les 14 jours précédant le départ, une vigilance accrue est très importante, notamment en ce qui concerne les contacts superflus et les environnements publics, l'hygiène, le port du masque et le maintien de la distanciation physique. Malgré l'assouplissement des restrictions pour le grand public à travers la plupart des régions du Canada, ce n'est pas le moment pour ceux qui participeront aux Jeux de relâcher leur vigilance.

C'est également le moment de préparer votre trousse de voyage conformément aux recommandations du COC/CPC : rassembler les copies de vos certificats de vaccination, résultats de dépistage de COVID précédents et tout autre renseignement médical si vous avez déjà été infecté par la COVID. Veuillez télécharger les applications nécessaires aux Jeux sur votre téléphone avant le départ (Application d'enregistrement en ligne et rapport de santé (OCHA) et application de confirmation de contacts (COCOA)) (À noter : l'activation de ces applications peut prendre jusqu'à 24 heures, nous recommandons donc de les télécharger bien à l'avance de votre départ).

COVID-19 et dépistage d'avant-Jeux

Si vous avez obtenu un résultat positif à la COVID-19, tout particulièrement dans les 120 jours avant votre voyage, veuillez communiquer avec votre médecin en chef et rassembler toutes les informations au sujet de votre dépistage, de votre traitement médical incluant des renseignements sur vos symptômes, si votre test a décelé une variante du virus, de votre rétablissement, etc. Ces renseignements seront essentiels pour naviguer les multiples possibilités qui pourraient survenir en cours de voyage et aux Jeux.

Vaccinations

La vaccination au Canada est administrée par le Groupe de travail fédéral provincial sur la vaccination / Comité consultatif national de l'immunisation et inclut des horaires, plans et programmes spécifiques aux provinces. Grâce à l'entente CIO/IPC Pfizer, tous les membres de l'équipe olympique et paralympique ont l'opportunité de recevoir deux doses avant leur départ pour les Jeux. Ceci inclut tout le personnel de soutien et les officiels qui se rendront à Tokyo. Veuillez vous assurer de mettre à jour tous ces renseignements dans GEMSPRO à mesure que vous recevez vos vaccins.

Le vaccin ne cause pas de faux positif dans le dépistage de la COVID-19 par PCR ou test antigénique. L'état de vaccination ne modifie aucunement l'exigence d'obtenir deux tests PCR avant votre départ stipulée ci-dessus.

D'être pleinement vacciné protège non seulement la personne d'un test positif qui pourrait affecter la capacité d'un athlète à s'entraîner et à compétitionner mais aussi d'être considéré comme un contact étroit qui pourrait possiblement exiger une période d'auto-isolément. Cela protège aussi tout le reste de l'équipe, nos hôtes à Tokyo et réduit le risque de rapporter une variante au Canada à notre retour des Jeux. Pour plus de renseignements sur le vaccin et des lignes directrices dans le cadre de certaines activités une fois vacciné, consultez [le guide d'activités une fois vacciné de l'ASPC](#).

Si vous rentrez d'un voyage à l'étranger après le 5 juillet et êtes pleinement vacciné, vous éviterez la période de quarantaine de 14 jours dans un hôtel approuvé par le gouvernement et à domicile.

Il y a présentement quatre vaccins approuvés par Santé Canada pour utilisation au Canada

- Vaccin de Moderna contre la COVID-19
- Vaccin de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19
- Vaccin d'AstraZeneca contre la COVID-19
- Vaccin de Janssen contre la COVID-19 (qui n'est pas utilisé au Canada à l'heure actuelle)

Les vaccins Moderna et Pfizer sont des vaccins qui font appel à une nouvelle technologie à base d'ARNm et qui exigent une gestion logistique dans la chaîne du froid avant leur administration et une deuxième dose entre 21 jours (Pfizer) et 30 jours (Moderna). Dans plusieurs provinces, l'intervalle entre les vaccins avait été prolongée jusqu'à quatre mois entre chaque injection afin de maximiser l'administration de premières doses en raison de la disponibilité limitée. Cette intervalle a maintenant été réduite dans la plupart des régions. Grâce au programme CIO/IPC Pfizer, tous les participants aux Jeux sont admissibles à recevoir leur vaccin de façon accélérée afin d'assurer qu'ils soient pleinement vaccinés avant leur départ. Dans les essais cliniques préliminaires, ils sont entre 94 % et 95 % efficaces deux semaines après l'administration de la deuxième dose. De nouvelles données seront connues dans

le cadre des nouvelles variantes alors que le programme de vaccination atteint un plus grand public.

Le vaccin AstraZeneca est à base de vecteur viral qui utilise l'adénovirus (le même virus que le rhume) pour introduire une protéine de spicule de COVID-19 à la surface du virus pour induire une réponse immunitaire. Il s'agit également d'un vaccin à deux doses avec une intervalle de 4 à 12 semaines entre les injections.

Janssen est un autre vaccin à base de vecteur viral d'une seule dose qui prend deux semaines pour développer une protection efficace contre la COVID-19. Il s'avère avoir un taux de prévention de la COVID-19 symptomatique de 66 %.

Tous les vaccins respectent le Code de l'AMA.

Le mélange des vaccins ci-dessus a été étudié et s'avère sécuritaire et efficace. On recommande aux athlètes et aux membres du personnel qui voyageront à l'étranger de se faire vacciner au moins 72 heures avant le départ puisque certains auront des symptômes grippaux mineurs à la suite de leur seconde dose. De plus, une fièvre ou des symptômes de maladie pourraient affecter le contrôle des symptômes des voyageurs dans le cadre des vols internationaux.

Recommandations du CCMS dans le cadre des déplacements

Déplacements internationaux

Présentement, les athlètes et le personnel qui rentrent au Canada par voie aérienne doivent respecter les exigences fédérales suivantes :

- Test pour la COVID avant le vol
- Test pour la COVID à l'arrivée au Canada
- Séjour à l'hôtel en attendant les résultats du test de COVID
- Quarantaine de 14 jours et second test au jour 8

Les personnes qui arrivent par voie terrestre NE sont PAS tenues de se rendre à un hôtel de quarantaine en attendant le résultat de leur test à l'arrivée mais doivent respecter les exigences énumérées ci-dessus.

En date du 6 juillet, les personnes pleinement vaccinées (14 jours après leur deuxième dose d'un vaccin approuvé) devront demeurer en quarantaine à domicile en attendant le résultat d'un test négatif à l'arrivée. Des données qui confirment la preuve de vaccination devront être fournies sur l'application **ArriveCAN**.

Déplacements interprovinciaux

Puisque les exigences peuvent varier par province, veuillez vérifier auprès de votre Institut canadien de sport (ICS) ou des autorités de santé publique pour toute mise à jour particulière à votre région.

Les Instituts ont mis en œuvre des plans qui incluent un dépistage régulier qui s'appuient sur divers facteurs pour les personnes qui viennent de compléter des déplacements interprovinciaux. Ils incluent :

- Statut de vaccination (personnes qui sont pleinement vaccinées)
- Mode de transport (véhicule personnel vs transport en commun)
- L'environnement d'entraînement quotidien ou de compétition (si la personne intègre une bulle ou un nœud d'entraînement où le taux de vaccination dépasse 85 %).

Si vous n'êtes pas pleinement vacciné, vous devriez discuter de vos circonstances avec votre ONS et/ou le médecin en chef de votre Institut canadien de sport.

Par exemple, Athlète A qui est pleinement vacciné et qui se rend en automobile dans une autre province pour participer à un camp d'entraînement n'aura pas à fournir un test d'avant-départ, ni à l'arrivée. Athlète B qui n'est pas pleinement vacciné ou qui se rend par voie aérienne ou terrestre publique aura à fournir un test PCR d'avant-départ et/ou à l'arrivée avant d'intégrer un nœud d'entraînement, une bulle d'entraînement ou un ICS.

À l'heure actuelle, on ne recommande pas de modifier les tests antigéniques utilisés aux fins de dépistage en raison de l'état de vaccination d'un individu.

Autres questions:

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le COVID-19 communiquez avec le médecin en chef ou le médecin de l'équipe de votre ONS, ou des médecins en chef du Comité consultatif de la médecine du sport.

- Dr. Mike Wilkinson, Comité olympique canadien : mwilkinson@olympic.ca
- Dr. Andy Marshall, Comité paralympique canadien : amarshall@paralympic.ca
- Dr. Suzanne Leclerc, Institut national du sport du Québec : sleclerc@insquebec.org
- Dr. Steven Dilkas, Institut canadien du sport de l'Ontario : sdilkas@csiontario.ca
- Dr. Brian Benson, Institut canadien du sport de Calgary : bbenson@csicalgary.ca
- Dr. Paddy McCluskey, Institut canadien du sport du Pacifique : pmcluskey@csipacific.ca